

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1966)
Heft: 49

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dommaine public

49

Bi-mensuel romand
N° 49 17 mars 1966

Rédacteur responsable : André Gavillet

Le numéro : 70 centimes

Abonnement pour 20 numéros :

Pour la Suisse : 12 francs

Pour l'étranger : 15 francs

Changement d'adresse : 50 centimes

Administration, rédaction :

Lausanne, Case Chauderon 142

Chèque postal 10 - 155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A., Lausanne

Aux articles de ce numéro
ont collaboré :

Henri Galland

André Gavillet

Marx Lévy

Jean-Jacques Leu

Christian Ogay

C.-F. Pochon

Le N° 50 sortira de presse le vendredi 1^{er} avril 1966

Les hérauts fatigués

Des slogans improvisés et révélateurs

Les rédacteurs de D.P. n'ont jamais caché leurs idées ni camouflé leurs convictions. La majorité d'entre eux militent dans le parti socialiste et sont, dans la mesure où ils trouvent une vingt-cinquième heure sur les vingt-quatre disponibles dans leur journée, entraînés dans les campagnes électorales. Si donc dans ce journal où nous nous refusons à donner des mots d'ordre partisans parce qu'il est conçu dans un autre but, nous nous livrons à quelques réflexions sur la propagande et l'information, que nos lecteurs n'y voient pas un dédoublement : on peut à la fois participer et critiquer. Or quels enseignements tirer de la dernière campagne électorale vaudoise, valables pour tous les partis ?

Il y a d'abord une disproportion entre les frais de propagande engagés (plusieurs dizaines de milliers de francs) et le temps consacré à cette propagande. Entre deux portes, avec du sommeil en retard, sur un coin de bureau, sur une table de bistrot, des militants rédigent des papiers qu'attend un imprimeur pressé par les délais.

Certes, le talent permet d'improviser et de réussir parfois mieux qu'avec une longue patience. Bien des chefs-d'œuvre littéraires n'ont pas été remis sur le métier ! Il est vrai aussi que le détail de telle phrase n'a guère d'importance. Que retiennent les citoyens dans cette masse d'imprimés quand ils les lisent ? Quelques thèmes-clés. Les phrases en elles-mêmes ont peu d'importance ; elles ne tirent leur signification que d'une opinion publique préconçue, diffuse, vague. « Vie chère », pour que ce mot porte, il faut qu'il corresponde à une expérience préalable des consommateurs, sinon le mot tombe à faux.

La littérature électorale imprimée sera toujours sommaire comme un slogan ; mais elle ne se justifie que si les formules abruptes sont les révélateurs d'une opinion publique qui prend conscience de sa situation à la faveur d'une élection.

Que demander d'autre à cette prose lapidaire, si ce n'est d'être honnête intellectuellement ? Les critères de cette honnêteté sont moins difficiles à définir qu'on ne l'imagine. Nous en voyons deux.

Deux critères

D'abord l'attaque personnelle quand elle ne porte pas sur la gestion d'un magistrat est à condamner absolument. Ainsi le parti radical reprochait à Pierre Graber d'être administrateur du Villars-Palace : le Villars-Palace devait permettre d'accréditer dans l'opinion une imagerie de nababs orientaux, de terrains de golf et de soupers aux chandelles. En fait, comme chef du Département des finances, Pierre Graber préside le Crédit Foncier Vaudois, principal créancier de ce Villars-Palace qui n'est pas, sur le plan des affaires, une société principièrement rentable. De surcroît, une règle appliquée depuis plusieurs années par l'Etat de Vaud (et depuis peu par la Ville de Lausanne) veut que les magistrats qui représentent l'Etat dans une société privée ne touchent pas de tantièmes ou de jetons de présence à titre individuel ; ces revenus sont versés automatiquement à la caisse de l'Etat. Une attaque personnelle imprimée du style Villars-Palace, non rectifiée, abaisse le niveau de la politique.

Le deuxième critère de probité, c'est que les partis puissent justifier leurs slogans dans une contradiction serrée. Ainsi la gauche a écrit que les salariés ont été en 1965 perdants si l'on compare l'augmentation de leurs salaires à celle des grandes sociétés et des grandes banques. M. Michel Jaccard écrivait à ce sujet que la gauche « se roulait » dans la démagogie. C'était donc à la gauche de donner ses preuves. Elles sont solides, pensons-nous. Mais il n'y a pas eu confrontation.

Les délais d'imprimerie n'autorisent plus la discussion publique imprimée et publicitaire, car la campagne ne dure qu'une dizaine de jours. Il faut donc laisser à la propagande écrite son style raccourci,

mais organiser systématiquement pour le public et les citoyens exigeants les vraies discussions. Est-ce la propagande orale ?

Conférences

Il faut bien constater que, dans chaque parti, les dossiers sont assez superficiels. Chacun y va, fort de ses connaissances, de son expérience, avec en poche un mémento des principaux faits de la législature écoulée et quelques découpages de presse. Il part en tournée sans risques : il n'y a jamais de véritables contradictions, même dans les forums traditionnels : comment approfondir, à six, en trente minutes ou deux heures, tous les grands problèmes politiques ?

On nous dira que le public qui se dérange ne désire pas être accablé de chiffres par d'ennuyeux forts en thème de la politique. Il vient écouter un homme, accrocher une idée. La politique est quelque chose de plus simple et de plus humain que les dossiers économiques complets. C'est vrai, en partie. Le contact d'un conférencier avec son public, leur accord sur quelques lieux communs, est peut-être essentiel. Et pourtant le public des villes (les villages, c'est autre chose) recherche de moins en moins ce genre d'émotions où de belles phrases tombent dans le va-et-vient des sommelières. En revanche, le public se déplace pour entendre un spécialiste. A vingt-quatre heures d'intervalle, Mme Evelyne Sullerot, professeur de sociologie à Paris, a réuni à Lausanne à la salle des XXII Cantons un auditoire trois fois plus nombreux que les orateurs des partis parlant des problèmes d'actualité.

Nouvelle technique de confrontation

Comment contraindre la politique à plus de sérieux dans la préparation ? D'abord en organisant systématiquement la confrontation et la discussion.

Signalons l'expérience heureuse tentée par la radio romande, avec discrétion, sur le deuxième programme. Un responsable politique devait répondre aux questions d'un journaliste. Il était interrogé sur la base des tracts électoraux répandus par son parti (il est vrai que le temps trop bref d'émission, dix minutes, ne permettait pas d'approfondir un sujet). Dans le même ordre d'idées, relevons le succès remarquable de l'émission « Face à face » de la TV française, où un leader politique est confronté avec des contradicteurs bien décidés à le pousser dans ses derniers retranchements. La récente campagne électorale zuricoise où les candidats à la mairie affrontaient en commun le public semble, aussi, avoir été une expérience heureuse.

Les forums sont une autre forme de confrontation utile, à la condition que les sujets soient délimités, que le débat soit fermement conduit et le nombre des participants strictement limité. Pas plus de quatre, dans tous les cas. La formation de présidents de débat, qui devraient être des journalistes ou des reporters de grande classe, sera bientôt indispensable à la vie civique moderne. De même, il deviendra toujours plus nécessaire de faciliter aux cadres de tous les partis l'accès aux sources de documentation. La Suède subventionne les partis pour qu'ils puissent s'équiper et maintenir une presse politique. Les Chambres fédérales suisses songent enfin à se doter d'un secrétariat. Il faudrait de même que, dans chaque Canton, la documentation soit déposée, mise en forme par un office de statistique dont une des tâches serait d'être à la disposition de tous les partis.

Une confrontation politique ne résulte pas simplement des faits accumulés pendant les quatre ans d'une législature. Elle doit être préparée. Il ne suffit pas que les citoyens puissent choisir entre quatre couleurs pour que la démocratie soit vivante.

Mais la remise en question des méthodes de propagande et d'information sera inutile, si l'on ne note

(suite page 2)